

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Band: - (1999)
Heft: 122

Rubrik: Panorama : les faits marquants de l'actualité suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les faits marquants

INITIATIVES, RÉFÉRENDUMS...

Par 131 voix contre 15, le Conseil national a recommandé le rejet de l'initiative *Pour une démocratie directe plus rapide* déposée en décembre 97 par le distributeur Denner. Il n'est pas question de forcer les autorités fédérales à soumettre les initiatives populaires au vote dans les 12 mois après leur dépôt.

L'initiative fédérale *Pour un approvisionnement en médicaments sûr et axé sur la promotion de la santé* a abouti, avec 268 492 signatures récoltées (lancée par les pharmaciens et les droguistes).

L'initiative populaire *Rue pour tous* a abouti, avec 112 661 signatures validées. Le peuple devra se prononcer sur la limitation de vitesse à 30 km/h dans les localités.

L'UDC va lancer une nouvelle initiative visant à affecter à l'AVS les réserves d'or excédentaires de la BNS, ce qui ferait échec au projet de Fondation suisse solidaire.

Sur l'impulsion de l'ancienne conseillère nationale Suzette Sandoz, la Commission des affaires juridiques du Conseil national propose de permettre le choix du nom de famille qui doit être totalement libre. Madame pourra prendre le nom de monsieur et monsieur celui de madame. Si les époux ne portent pas le même nom, ils pourront choisir lequel sera transmis à leurs enfants.

Après les États, le National a adopté une motion demandant une révision de la loi sur les brevets. La Suisse devra adapter la brevetabilité des inventions du génie génétique sur les êtres vivants à la réglementation européenne.

ÉTRANGER

Le National est entré en matière par 81 voix contre 80 sur la loi sur la participation des cantons à la politique extérieure.

Les représentants des cinq États riverains du Rhin ont signé à Berne une nouvelle convention pour la protection du Rhin.

Belgrade ayant donné son feu vert,



la Suisse représente dorénavant les intérêts diplomatiques et consulaires français en Yougoslavie. Les États-Unis ont également adressé à la Suisse une demande dans ce sens. La Convention des Alpes signée par 7 États - l'Autriche, l'Allemagne, le Liechtenstein, la France, la Slovénie, Monaco et la Suisse - est entrée en vigueur le 28 avril. Elle doit protéger l'ensemble de l'arc alpin.

JUSTICE ET POLICE

Interpol a demandé l'aide des médias pour lutter contre les rapt d'enfants. Une conférence internationale a souligné le besoin de faire plus largement appel au public par voie de presse lors de disparitions. ADN : les directeurs cantonaux de justice et police réclament une banque de données ADN au niveau fédéral.

La Suisse va ratifier cinq accords avec l'Italie et la France visant à combattre le crime organisé et la migration illégale. Les concessions faites à Rome (entraide en cas d'escroquerie fiscale) irritent des parlementaires.

Après la signature d'un accord de coopération avec l'Allemagne et l'Autriche, la Suisse a désormais une collaboration policière transfrontalière avec tous ses voisins.

FINANCES

L'importante baisse du taux de l'escompte décidée par la BNS pourrait être répercutée par les banques cantonales. Werner Marti, monsieur Prix, fixe l'objectif à 3,75 % partout. Cette mesure devrait faire baisser les taux hypothécaires.

Le nouveau projet de répartition des

tâches entre la Confédération et les cantons devrait aboutir à un gain de 2,5 milliards. La nouvelle péréquation financière ne se contente plus de compenser les disparités entre cantons riches et cantons pauvres. Elle tient compte des charges des cantons-villes : personnes âgées, chômeurs... Pour tenir compte de ces charges supplémentaires, le groupe de travail propose une compensation totale de 210 millions de francs.

La Confédération a encaissé des recettes fiscales pour 5,7 milliards de francs pour les trois premiers mois de l'année, soit un milliard de moins que durant la même période de 1998. Les recettes fiscales budgétées pour l'année sont de 38,9 milliards de francs.

INTÉRIEUR



D'après un sondage publié dans le *Beobachter*, plus de la moitié des Suisses veulent lever l'interdiction de consommer du cannabis. Ils estiment la législation actuelle dépassée.

Le système de santé helvétique est le plus cher au monde après celui des États-Unis. En 1997, il a occasionné des dépenses de 3 724 francs par habitant, alors que la moyenne des pays de l'OCDE se situe à 1 723 francs.

Sur la question de l'or de la BNS, la gauche continue de s'opposer à l'UDC. Le parti socialiste a demandé au Conseil fédéral qu'une partie des réserves d'or excédentaires de la BNS soit utilisée pour financer la Fondation suisse solidaire et la flexibilisation de l'âge de la retraite.

Le déficit du fonds AVS/AI/APG se monte à 1,8 milliard de francs en

de l'actualité suisse

1998, contre 812 millions en 1997. L'AVS souffre d'une hausse des charges de 3,5 % due à la hausse du nombre des retraités.

TRANSPORTS

À la suite de l'incendie du tunnel du Mont-Blanc, le Parlement européen a appelé à collaborer avec la Suisse pour alléger le trafic par le tunnel du Fréjus. À Berne, le département des transports se dit ouvert, mais veut privilégier le rail.

L'administration fédérale a dressé un rapport critique sur Swissmetro qui ne décourage pas son créateur, l'ingénieur Rodolphe Nieth. Le refus probable de Berne ne saurait couper l'élan des chercheurs de l'EPFL qui travaillent à ce projet. Ils réalisent actuellement une maquette de simulation, un tube rectiligne de 500 mètres, dans lequel circulera un Swissmetro miniature.

En 1997, 587 personnes sont mortes sur les routes suisses. Le projet de loi sur la circulation routière déclare la guerre à l'alcool, aux stupéfiants et aux médicaments. Le taux d'alcoolémie limite sera baissé de 0,8 à 0,5 ‰.

Le gouvernement a défini les objectifs stratégiques des CFF pour la période 1999/2002. La productivité de la SA devra progresser de 5 % dans le trafic voyageurs et se maintenir face à la route dans le trafic des marchandises.

Les CFF ont mis en chantier à Rheinfelden le premier projet de réduction de bruit le long du corridor de feroutage traversant la Suisse. Il s'agit d'édifier une paroi anti-bruit de 2,1 km dans un quartier résidentiel de la localité argovienne pour quelque 10 millions de francs. D'ici peu d'années, une petite gare sur deux n'accueillera plus de personnel. La Migros et Valora développent avec les CFF une stratégie commune pour transformer les gares en services multifonctionnels. Dans une année, les CFF introduiront la semaine de 39 h. En échange, la compensation du renchérissement sera gelée.

AVOIRS EN DÉSHÉRENCE

Le Conseil fédéral a décidé de dissoudre la Task Force suisse puisque la situation est désormais détendue après les trois années de controverse sur le passé de la Suisse. Thomas Borer, ex-chef de la Task Force, a été nommé ambassadeur de Suisse à Berlin.

La liste des 580 comptes en déshérence publiée il y a trois mois par la Confédération n'a eu que peu d'écho. Seules 30 demandes ont été enregistrées à Berne. Cette liste concernait les avoirs (quelque 3 millions) qui avaient été versés dans les années 60 dans un fonds affecté à des fins humanitaires.

Le procès intenté à la Confédération par Joseph Spring, survivant d'Auschwitz, ne sera pas suspendu. Le Tribunal fédéral a décidé de poursuivre l'instruction de la demande de réparation de 100 000 francs qu'il a déposée en Suisse.

Les travaux de recherches de fonds en déshérence qu'effectue la commission Volcker dans les banques suisses sont pratiquement terminés. Au total, les réviseurs ont mené leur enquête dans quelque 60 banques. L'examen des réviseurs comptables achevé, la procédure de vérification des noms pourra débuter. Cette opération consiste à comparer les noms de détenteurs de fonds en déshérence qui ont été découverts avec les listes des victimes de l'Holocauste.

ÉCONOMIE

La gestion d'un compte privé à la Poste suisse est désormais taxée.

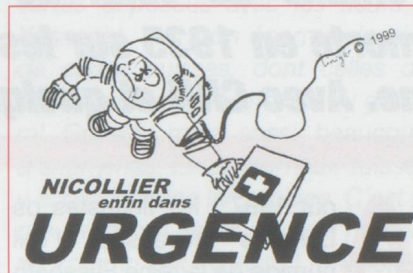
Coca-Cola a inauguré son nouveau siège helvétique à Dietikon, dans la banlieue zurichoise.

ABB a enregistré une nouvelle commande de 340 millions de dollars liée au barrage des Trois-Gorges. La Bâloise a enregistré en 98 un bond de 34 % de son bénéfice, à 365 millions de francs.

L'hôtellerie suisse a connu, malgré les avalanches, un bel hiver. Elle a vendu 7,37 millions de nuitées de décembre à février, soit 0,9 % de plus que l'hiver précédent.

SCIENCES ET NATURE

Le 14 octobre prochain, l'astronaute vaudois Claude Nicollier effectuera une mission d'urgence pour réparer les deux gyroscopes endommagés du télescope Hubble.



La Suisse aux petits soins : on comptait en 1998 23 679 médecins dans le pays soit 2,4 % de plus qu'en 97.

La rage a été complètement éradiquée de Suisse. Trente ans de lutte et une intense campagne de vaccination ont été nécessaires. Les trois derniers cas humains remontent à 1977.

L'hiver glacial a offert une cure d'air au Léman : le froid a créé le brassage des eaux nécessaire à l'amélioration sanitaire du lac, attendue depuis treize ans.

CULTURE

Pour faire face à la monoculture cinématographique dominée par Hollywood, la révision de la loi fédérale envisage d'introduire une taxe d'incitation. Les films dont plus de 50 copies sont projetées simultanément en Suisse seront frappés d'une taxe. Bertrand Piccard et Brian Jones ont été reçus au Musée de l'air et de l'espace à Washington. L'équipage a reçu un chèque d'un million de dollars récompensant son exploit. La moitié sera versée à une entreprise de charité.

NB : tous les francs mentionnés sont des francs suisses.

Henriette Nicolet